

- A base de chaux
- Décore en masquant les petites imperfections du support
- Décor nuancé
- Sans odeur

## USAGE

Enduit décoratif intérieur, en pâte, pour application manuelle.

## SUPPORTS

**TERRE DE CHAUX** s'applique sur supports neufs ou à rénover, bruts ou peints :

- Plâtre et dérivés
- Carreaux de plâtre
- Plaques de plâtre à épiderme cartonné
- Tous types d'enduits

## RECOUVREMENT

Pour renforcer la protection du décor contre l'eau et les salissures, **TERRE DE CHAUX** est recouvert par la **PROTECTION DE SURFACE TOUPRET**, après séchage complet.

## CARACTÉRISTIQUES physiques et techniques

**TERRE DE CHAUX** : enduit décoratif intérieur en pâte à base de chaux aérienne éteinte, résine en dispersion, poudre de marbre.

- Caractérisation (NFT36-005) : Famille III, classe 2
- Densité : Environ 1,8
- Epaisseur d'application : jusqu'à 2mm
- Consommation : 1,6 à 1,8 kg/m<sup>2</sup>
- Séchage : 12 heures
- Couleur : A teinter avec les **PÂTES COLORANTES TOUPRET**. L'enduit décoratif **TERRE DE CHAUX** s'éclaircit fortement en séchant.
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0,5 MPa
- COV : Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/I) : 200 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 30 g/l.

## CONDITIONS d'utilisation et de stockage

- Matériel de mise en œuvre : Lisseuse.
- Nettoyage des outils : les résidus d'enduit s'enlèvent après séchage en frottant, l'utilisation d'eau n'est pas une nécessité.
- Conservation de l'enduit : produit garanti 6 mois dans son emballage d'origine fermé stocké à l'abri du gel et de la chaleur.

## CONDITIONNEMENT

- Seau de 15 kg – 8 à 9 m<sup>2</sup> / seau (décor fini en 2 passes)

## RECOMMANDATIONS et précautions d'emploi

- Il est conseillé de laisser reposer la préparation (enduit + pâte colorante) minimum une heure.
- Mélanger manuellement ou mécaniquement avant usage pour assouplir la chaux contenue dans le produit. Si besoin, ajouter jusqu'à 25 cl d'eau.
- Le décor obtenu dépendant de la main de l'artisan, ainsi que de l'éclairage, il est important de réaliser une surface témoin avant de démarrer le chantier.
- **TERRE DE CHAUX**, comme tous les produits naturels peut présenter des variations de teinte d'une fabrication à l'autre : utiliser sur un même chantier des lots d'enduits et de pâtes colorantes identiques.
- Les pâtes colorantes sont miscibles entre elles pour créer d'autres couleurs.

# TERRE DE CHAUX

Enduit décoratif à teinter avec les pâtes colorantes pour un décor mat et nuancé



- Il est possible d'éclaircir une teinte en mettant moins de pâte colorante et de foncer une teinte en mettant jusqu'à 2 pots maximum de pâte colorante par seau d'enduit **TERRE DE CHAUX**.
- Protéger les cueillies, angles et plinthes à l'aide d'un ruban de masquage large. Remplacez-le entre chaque couche.
- Il est recommandé d'appliquer le produit par faces de murs opposés pour une gestion facilitée des angles.
- Pour les locaux collectifs, l'application de la **PROTECTION DE SURFACE** est obligatoire.
- Progresser par zones de 0,5 m<sup>2</sup> aléatoires et successives pour éviter toute reprise.
- Ne pas réchampir pour éviter les surcharges.
- L'angle d'exposition à la lumière influence la perception de la couleur.

## PRÉPARATION DES FONDS

- Conformément à la norme professionnelle NFP 74-201-1 (DTU 59.1) : les supports doivent être propres, secs, sains, durs et cohésifs. Ne pas appliquer à une température ambiante inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, ni à une humidité ambiante supérieure à 70 %.
- Ne pas appliquer sur des fonds dont l'humidité est supérieure à 5 %.
- La sous-couche d'accrochage ne remplace pas la peinture d'impression.

## DOCUMENTS NORMATIFS à consulter

- EN 16-566 : enduits de peinture pour travaux intérieurs et/ou extérieurs.
- NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.
- DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Contient de la chaux - lire les précautions d'emploi sur l'emballage ou sur la FDS avant manipulation.
- Apporter les résidus et l'emballage à la déchetterie.
- Le port de gants est conseillé pendant l'application.
- FDS disponible sur [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) ou [toupret.com](http://toupret.com).
- La déclaration environnementale a été déposée sur le site [www.declaration-environnementale.gouv.fr](http://www.declaration-environnementale.gouv.fr) et elle est consultable sur le site [www.inies.fr](http://www.inies.fr)

Les informations sur la fiche technique, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale de **TERRE DE CHAUX** sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience de la société **TOUPRET**. Le produit doit être mis en œuvre conformément aux règles de l'art et suivant nos recommandations. Les informations sont données pour des applications réalisées à 20°C, 50% d'hygrométrie et sur des supports normalement absorbants. Les temps sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

# TERRE DE CHAUX

MODE OPÉRAIRE



1.

## SOUS-COUCHE D'ACCROCHAGE

- Application conformément aux règles professionnelles en vigueur.
- Les supports doivent être préalablement imprimés.
- L'enduit décoratif **TERRE DE CHAUX** s'applique obligatoirement sur la **SOUS-COUCHE D'ACCROCHAGE TOUPRET**, déposée au rouleau 12 mm, en une couche régulière croisée. (cf page 4)

Seau de 5 kg . 250 g / m<sup>2</sup> . 20 m<sup>2</sup> / seau . Séchage : 12 h



2.

## ENDUIT DÉCORATIF TERRE CHAUX 20 couleurs à teinter avec les pâtes colorantes TOUPRET

- Préparation : pré-mélanger à l'aide d'un agitateur. Incorporer le contenu d'un pot de 300 g de pâte colorante directement dans le seau d'enduit et continuer de mélanger. Si besoin, ajouter jusqu'à 25 cl d'eau.

### 1<sup>re</sup> passe :

- Appliquer uniformément l'enduit à la lisseuse par des gestes courts et arrondis afin d'obtenir une surface plane.
- Puis resserrer la matière au fur et à mesure, dès que l'enduit commence à tirer, en laissant apparaître aléatoirement quelques petites imperfections.

### 2<sup>e</sup> passe :

- Après séchage, appliquer l'enduit par zones de 0,5 m<sup>2</sup> à la lisseuse, par des gestes courts, arrondis et aléatoires.
- Puis resserrer de manière à obtenir des zones lisses plus foncées et des zones ouvertes qui seront texturées et plus claires.

En pâte : seau de 15 kg . 1,6 à 1,8 kg / m<sup>2</sup>.

8 à 9 m<sup>2</sup> / seau .

Décor fini en 2 passes.

Séchage : 12 h



3.

## PROTECTION DE SURFACE

- Pour renforcer la protection du décor contre l'eau et les salissures, appliquer la **PROTECTION DE SURFACE TOUPRET** au rouleau 10 mm ou à la brosse, après séchage complet.

- Ne modifie pas la couleur ni l'aspect moiré mat et satiné du décor. (cf page 29)

Seau de 2,5 L . 0,100 L / m<sup>2</sup>.

25 m<sup>2</sup> / seau .

Séchage : 24 h

	CONDITIONNEMENT	CONSOMMATION MOYENNE*	SÉCHAGE À 20°C ET 50 % HR	NETTOYAGE DES OUTILS
1.	<b>SOUS-COUCHE D'ACCROCHAGE</b> Seau de 5 kg	250 g/m <sup>2</sup> 20 m <sup>2</sup> / seau	12 h	A l'eau
2.	<b>Enduit décoratif TERRE DE CHAUX</b> Seau de 15 kg 8 à 9 m <sup>2</sup> /seau	1,6 à 1,8 kg/m <sup>2</sup>	24 à 48 h selon l'épaisseur	A l'eau
	<b>PÂTE COLORANTE</b> Pot de 300 g			A l'eau
3.	<b>PROTECTION DE SURFACE</b> Seau de 2,5 L 25 m <sup>2</sup> /seau	0,100 L/m <sup>2</sup>	24 h	Au white spirit

\* selon absorption du support et mode d'application.

Les temps de séchage sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée et des conditions ambiantes.